



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 131820

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la demande de la section des anciens exploitants agricoles de la FDSEA des Ardennes visant à ce que les retraités ayant cotisé une carrière complète aient une pension de retraite au moins égale à l'objectif légal de 75 % du SMIC. La section indique que les salariés ont une retraite minimale égale à 85 % du SMIC. Elle rappelle qu'un engagement avait été pris par les pouvoirs publics lors de la mise en place de la retraite complémentaire obligatoire d'amener les retraites agricoles à 85 % du SMIC. Il souhaite connaître la position du Ministre sur le sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131820

**Rubrique :** Retraites : régime agricole

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture et agroalimentaire

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2012, page 2845

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)